

UPLS
BULLETIN 71 . Nouvelle série
Mars-Avril 2010

Sommaire

- | | |
|---|----------------|
| 1. Editorial du président. | P 3-4 |
| 2. Compte-rendu de l'assemblée générale du 30 janvier 2010 | P 5- 8 |
| 3. Compte-rendu de la réunion de bilan avec le jury de Centrale le 6 janvier 2010 | P 9 |
| 4. Compte-rendu de la réunion du bureau de l'UPLS du 17 mars 2010 | P 10-12 |
| 5. Compte-rendu de la réunion du groupe ouverture sociale du 16 mars 2010 | P 13-15 |
| 6. Compte-rendu de la réunion Amont du 7 avril 2010 | P 16-18 |
| 7. Lettre adressée à Mme le recteur de l'Académie de Rouen, concernant la fermeture d'une PCSI à Evreux. | P 19 |
| 8. Formulaire d'adhésion. | P 21-22 |

Editorial

Lorsque ce bulletin vous parviendra, nos étudiants s'apprêteront à passer leurs premières épreuves de concours, rituel apparemment immuable dans ce paysage français de l'enseignement supérieur. Pour les épreuves écrites de langue du Concours Mines-Ponts, quelques modifications ont été apportées, il y a deux ans de cela. Pour d'autres concours, des aménagements sont sans doute à prévoir à l'horizon 2012. Les évolutions se font dans la durée, et même si l'heure est à la constitution de gros pôles d'enseignement supérieurs, les vellétés de rapprochement n'ont pas fait voler en éclats ce qui reste une chance offerte aux étudiants : la possibilité d'accéder, par des concours variés, à un vaste éventail d'écoles. L'architecture globale de ces concours en sera-t-elle bientôt bouleversée, notamment par la constitution de banques d'épreuves inter-écoles ? Nous ne pouvons à ce stade l'affirmer. La question mérite d'être posée, car nous sommes attachés à la diversité des épreuves de langues et de lettres.

Certes de vastes chantiers sont ouverts, sous la pression d'une part de l'aval -les Grandes Ecoles, qui sont poussées à accroître et diversifier leur recrutement - et d'autre part de l'amont, l'enseignement secondaire allant être durablement modifié par la réforme en cours du lycée. Les bacheliers de 2013 seront sans doute différents de ceux de 1995- année de la dernière réforme des CPGE. Volumes horaires, disciplines enseignées, méthodes d'enseignement, modes d'évaluations auront d'ici là évolué. Les classes préparatoires, qui se trouvent entre les deux, ne peuvent ignorer ces changements en cours. Une mission de réflexion sur les concours a d'ailleurs été confiée à quatre inspecteurs généraux, qui doivent rendre leur rapport dans les prochains mois. Nous serons bien évidemment très attentifs à leurs remarques et suggestions.

Une controverse, vite retombée, a fait surface à la mi-janvier, sur la question d'un éventuel quota d'étudiants boursiers au sein des Grandes Ecoles. Des accusations d'élitisme ont fusé, le système Prépa-Grandes Ecoles se trouvant sous les feux croisés de critiques, pas toujours dénuées d'arrière-pensées. Le sujet est politiquement et socialement sensible. Rappelons que l'ensemble des classes préparatoires accueille déjà 30% d'élèves boursiers, et que le principe de la sélection au mérite, par concours anonyme, s'applique aux élèves boursiers comme non boursiers. Faire que tous puissent par ce moyen, accéder aux écoles de leur choix reste notre mission première.

Les réflexions menées par la commission Amont dans ses groupes de travail « ouverture sociale », « Filières technologiques » et « Compétences » , prennent en compte ce besoin d'accès du plus grand nombre aux formations d'excellence. Vous trouverez dans ce bulletin des comptes-rendus de séances auxquelles les membres du bureau de l'UPLS ont participé depuis janvier. Ces travaux collectifs démultiplient le champ d'action de notre association, nous obligeant à une réflexion concertée sur la durée et nous ouvrant des pistes nouvelles.

Figurent parallèlement sur notre site Internet les réflexions étayées d'une collègue linguiste enseignant en CPGE à Bordeaux, sur la question des « compétences ». Le débat court depuis quelque temps, la réflexion est aboutie en lettres, et se peaufine encore pour les langues, préfigurant cette réunion d'échanges et de réflexions destinée aux linguistes que nous comptons organiser à l'automne. Nous souhaitons encourager la participation directe des membres de l'association, et faire que de nouveaux adhérents, nouvellement nommés dans ces classes puissent nous rejoindre à cette occasion.

Des modifications interviendront sur le site Internet de l'association d'ici l'été, pour le rendre plus convivial et réactif. Vos contributions et réflexions peuvent déjà nous parvenir par voie électronique, et nous publierons dans un prochain bulletin vos points de vue et ceux des membres du comité.

A tous et en particulier à ceux d'entre vous qui seront prochainement occupés aux tâches de correction des épreuves de concours, je souhaite une agréable fin d'année scolaire.

Rémy Boulard

Assemblée générale annuelle de l'UPLS samedi 30 janvier 2010 Paris Ecole des Mines –Paristech. 14h00-17h00

La séance est ouverte à 14H15 par le président Rémy Boulard, le quorum étant atteint. Le président excuse auprès de l'assemblée l'absence de P.Simon, ancien trésorier et de J.-M. Pannecoucke, notre nouveau trésorier, actuellement souffrant, ainsi que celle de D. Réal ; il annonce ensuite, présente et accueille de nouveaux collègues qui ont bien voulu se porter candidats au Comité.

I -Rapport financier J.-M. Pannecoucke a envoyé le rapport financier qui est présenté à l'assemblée.

Plusieurs postes sont particulièrement éclairés par le président, suite aux questions de l'assemblée:

a) l'augmentation du poste transports s'explique par la multiplication , lors des deux précédents semestres , des réunions de la commission Amont et de ses groupes de travail , ainsi que par la représentation indispensable de l'UPLS par des collègues de toute région.

b) le bulletin : le débat s'engage sur la possibilité d'une dématérialisation du bulletin consacré aux Annales de concours, qui est le plus coûteux de nos envois. Les « littéraires »(=le français-philo) , pour qui le programme change chaque année, ne voient guère d'obstacles à cette « dématérialisation » des documents ; en revanche, les linguistes trouvent au document-papier le caractère pratique du fascicule et ne voudraient pas s'en passer . Finalement l'option retenue est de consulter les adhérents lors du prochain renouvellement des adhésions, il leur sera demandé de cocher le souhait, ou non, de continuer à recevoir le document papier. L'assemblée générale 2011 pourra alors statuer de manière éclairée.

c) Assurances : elles comprennent les risques afférant à toutes les réunions organisées par notre Union.

d) Adhésion à l'agence de presse spécialisée dans les questions d'éducation , l'AEF , cette adhésion certes coûteuse , est collective, en effet elle est contractée avec l'UPS et L'APPHEC , et grâce à cela calculée proportionnellement à notre taille et nos moyens . L'AEF constitue, à l'heure actuelle, un relais, quasi politique, de tous les changements initiés dans l'éducation ; réactions , positions respectives s'y répercutent , c'est pourquoi il semble indispensable que nous ayons accès à cette source d'informations. Il s'agit d'une véritable « veille politique ». Le président souhaite être épaulé concrètement dans la collecte et le tri des informations qui nous intéressent.

e) Vote : aucune autre question n'étant posée, le rapport financier est proposé au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

II Election des nouveaux membres

Le président souligne que les nouveaux membres Mmes Geneviève Chanson-Solana, professeur de lettres à Antony, Myriam Cosnefroy, professeur de Lettres à Tours, et Brigitte Duconseille, professeur d'allemand à Paris, viennent , à point nommé, renforcer le Comité ; en effet notre présence est indispensable dans les réunions de la commission Amont , dans

ses groupes de travail et dans notre liaison avec les autres associations qui représentent nos collègues de CPGE .

III . Discours sur l'état de l'Union

Le président, angliciste, fidèle à la tradition de ses prédécesseurs, fait plutôt qu'un rapport moral, « l'état de l'Union ».

Dans le contexte politique actuel, celui de la recherche d'ouverture sociale des CPGE et des GE, français-philo et langues se retrouvent sous le feu croisé des mises en question, des suspicions concernant leur pouvoir « négatif » de discrimination sociale. Il est ainsi indispensable que nous poursuivions nos analyses, aussi bien sur les compétences que nos disciplines et les exercices de concours, tels qu'ils sont, développent chez les étudiants, que sur les évolutions envisagées.

L'analyse des épreuves et des résultats de concours est commencée, ainsi pour le concours Centrale-Supélec sous l'impulsion de Norbert Perrot (Président du concours Centrale et Doyen de l'inspection générale de SI...).

Un débat s'ouvre sur la notion de compétences , puisqu'un groupe de la commission Amont travaille sur ce sujet .Pour le français-philo, a été mis au point, depuis quelques temps ,un document de travail avec lequel les collègues participent aux travaux des commissions, les linguistes ont cette démarche à faire , moins en terme de compétences telles que l'entend l'UE , mais au sens plus pédagogiques que nous utilisons en ce moment dans notre débat interne.

La discussion se poursuit sur l'impact de la réforme des lycées sur la formation que nous devons assurer à nos étudiants. Faudrait-il avoir un programme comme en français-philo?

J. Duchêne prend la parole pour souligner que nos disciplines sont entrées sous « l'ère du soupçon », et que des enquêtes fines doivent être menées pour pouvoir conclure de manière claire sur les résultats des boursiers.

Un échange a lieu sur la diversité des exercices auxquels il faut former les étudiants : ceci correspond à la diversité des épreuves, qui convient à la diversité des étudiants, cela reste le meilleur garant d'un accès diversifié aux grandes Ecoles, c'est pourquoi nous restons attachés à la diversité-complexité de notre tâche. De la même manière que nous tenons toujours compte dans nos évaluations à la fois des exigences de formation et des exigences de la notation-classement des concours , il nous semble que dans les débats actuels, dans les commissions de travail ,sur les épreuves, les compétences , dans les analyses faites par les Concours eux-mêmes , ces deux perspectives ne doivent jamais être opposées , ni dissociées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levé à 16H15 et se poursuit autour d'une amicale coupe de champagne.

Compte-rendu établi par M.C Majorel

Liste des adhérents ayant participé à l'assemblée générale du 30 janvier ou ayant envoyé un pouvoir.

Mesdames ou Messieurs : ABBADIE Marie-Hélène-ADAY-ESCUDERO Martine- ARON Robert- ARTUS-PASTORELLO Geneviève-AUDIBERT Mireille- AUGIS-BILLARD Annie-AUGU Jacqueline-AUMONIER Valérie- BARGES Fabienne-BAUDON-TERREL Claude-BAUDIFFIER Eliane-BERCHOUD Bruno-BERETVAS Sylvia- BERNAUD Yves- BERNARD Jacques- BESNARD-JAVAUDIN Eugenio- BIGOT-CHIRAT Gabrielle- BOFF Emmanuel- BOLLENOT Jacques-BOULAGE Pascal- BOULARD Rémy- BOURGEOIS Jacques-BOUVERET Jean-Pierre-CABY Maria-Dolorès- CAPDUPUY Michel- CASTEL Chantal-CAUDAL Jean-Luc-CAUTRES Pascal-CEPPETELLI Pierre-CERVERA Manuela- CHAIZE Gisèle-CHANSON Geneviève- CHAUVIERES Jean-Marie-CHENU-BETHELOT Martine- CLAVIER Evelyne- COSNEFROY Myriam- COMES Marie-Claude- COSTA Sandrine-COUJOU Jean-Paul-D'ARBONNEAU Charlotte- DARRAS Josette- DE LA VIEUVILLE Maryllis- DELABRE Sylvie- DORCHIES Evelyne-DRAGON Sabine- DUCHESNE Jean- DUCONSEILLE Brigitte-DURANTEL Anne- FABRE Solange- FAUGERES Marie-Françoise-FAUVERNIER-FOUET Jeanne-FAVIER Christine- FRANGIN Sophie- GALINIER Josette-GANA Anne-Marie-GANDRILLON Daniel- GAUTHIER Laurence- GIARD Nicolas-GUERIN –MARQUEZ Véronique-GUILLEC Denis-GUILLOT Isabelle- GUIONNET Jean-Marc- HANNICHE Noëlle- HAVILAND Philippe- HEIDERSCHIEDT Danielle-HELBLING Liliane-HOCMARD Gérard- HOSSAERT Dominique-JAULIN Richard- JOURDAN Jacqueline-JOURDAIN Gabrielle- JOUSSET François- LACOUE Michelle-LAFONT DE SANTENAC Véronique- LAMBERT Hélène- LAMBLY Hilde-LANSAC Yveline- LASSY Michel- LAVAUX Marie-Josée-LE GRAVEREND Frédérique- LEFEBVRE Véronique- LEGRAND Céline-LEMOINE Dominique-LEVER Françoise-LEROY Fabienne- LOISY Jacques-LOMBARD Claude- LORIMY-GERBAULT Myriam- LORGOS Gérard-LOUBET Luce-LUITAUD Françoise- MAINCENT Patrice- MAJOREL Marie-Christine-MANCEAU Jean-Luc-MARCHAND Arpine- MARIMPOUY Véronique-MARNE Alban-MASSE Annie-Claude-MILETITCH Françoise- MILHET Marie-Elisabeth-MONASSE Françoise-MORIN Jacqueline-MORINET Christiane- MULLER Laurent-MULLIEZ Carole- NEGRELLO Gilles- NAVAUD Guillaume- OIRY Michel- PAPAZIAN François-PASSET Daniel- PAYET Martine- PERON Frédérique- PERREZ Christine- PERRICHON Yvonne- PETIT Gérard- PEYRARD-CARON Marie-Josée –PICOU Bernard- PIEDALLU François- PILATO Philippe- PORCHER Ludia- POULAIN Dominique-PRELOT Annick- PREVOT Denis- PRIEUR Patricia-RAMEAU Joëlle- RACIMORA Marie-José- RAUCH Elisabeth-REBILLON Monique-REAL Danielle- REISCH Jean-Pierre- REMY Martina-REPPLINGER Christophe-REYNARD-ISAMBERT Eliette-RICHARDS Ann-ROBILLARD Vincent-RODRIGUES Jean-Marc-RONGAU Dominique-ROQUES Thibault-ROQUIER Hélène-SANTAROSSA Isabelle- SCHUMACHER Yvette- SENE Catherine-SIMON Pierre- SIZUN Dominique-SIX Marilise- SPENGLER Hélène- STRANIERI Giovanni- STRASSER Anita- SUCH Muriel-TACONET Catherine-TAFFIN Francine-TAINTURIER François-Xavier- TARDIEU Jean- THEBAULT Michel-THEBAULT DE BISSCHOP Marie-Hélène-TORRECILLA José-TURLIER Marie-Claude-VIGNERON Martine- VIGNON-BUTOR Sylvie-VIGUE Gladys- VON KIMMEL- ZIMMERMANN Corinne-WATKINS Sylvie-WERKLE Joëlle- WILSDORF Guy- WYSS Annie-

Rapport financier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE / 30 janvier 2010 **RAPPORT FINANCIER**

Mars-Décembre		Janvier-Mars		Année
Dépenses		Dépenses		
Frais de transport (SNCF)	2375,80	Expéditions	688,61	
Impression des bulletins	3115,48	Fonctionnement	1087,07	
Expédition des bulletins	1775,80	Assemblée générale	798,70	
Affranchissement	949,24			
Fournitures diverses	219,18			
Divers	251,25			
Assurance (MAIF)	98,93			
Total	8785,68		2574,38	11360,06 <i>rappel 2008: 12960,70</i>
Recettes		Recettes		
Adhésions	4891,00	Adhésions	4972,00	
Total	4891,00		4972,00	9863,00 <i>rappel 2008: 10891,07</i>
		Excédent dépenses sur recettes		1497,06 <i>rappel 2008: 2069,63</i>
En caisse au 31/12/2009		au 31/12/2008		
Compte courant	1128,49		1141,08	
Livret	7077,43		7770,29	
Portefeuille	13169,50		12345,56	
Total	21375,42		21256,93	

Nombre d'adhérents au 31/12/2010 : 518

Compte-rendu de la réunion de bilan avec le jury de Centrale le 06.01.10.

Introduction par Mr Perrot : les remarques des associations sont attendues, mais les épreuves sont demandées par les directeurs d'Écoles et supervisées par l'inspection générale, ce qui est une caractéristique du concours de Centrale. Sur le plan organisationnel : pas de problème cette année. Les rapports de jurys ont été mis en ligne plus tôt, ils seront complétés par des exemples de planches, TP, mis en ligne ds une quinzaine pour montrer quels sont les sujets utilisés (maths, physique, etc). Cette année il faut noter une augmentation des places cette année dans les différentes filières.

Langues : candidats : 10236 en anglais, 1090 en allemand, 600 en arabe, 140 en espagnol, 65 en chinois, 20 en russe et en italien, 9 en portugais.

Anglais : l'épreuve semble toujours pertinente (en 3h le candidat peut donner sa pleine mesure).. En TSI, pas de récrimination particulière, l'épreuve de thème est bien adaptée, comme celle de la version. La contraction était intéressante en MP, PC PSI. La version en MP PC semble répondre au parti-pris d'un texte source plus facile, ce qui met l'accent sur la mise en français. On peut s'interroger sur la pertinence de ce choix mais l'exercice était abordable par tout candidat sérieux. Les épreuves orales semblent pleinement satisfaisantes.

Allemand : la version présentait des difficultés de vocabulaire mais était abordable.

Réponse des responsables d'épreuve : la contraction croisée a été testée par un concepteur, le paramètre de difficulté a été intégré dans l'évaluation. La version reste un exercice difficile, la capacité de rendre en français peut parfois prendre trop d'importance, mais l'exercice est canonique. Mr Perrot rappelle que l'épreuve de version pourrait changer en 2012, la question de la part du français dans l'épreuve de langue préoccupe les directeurs, une réflexion est en cours pour faire évoluer les épreuves .

Français :

L'épreuve s'inscrivait dans la logique du programme et dans celle des compétences attendues par les écoles. Même si l'évaluation a parfois suscité des surprises. On regrette la disparition de la publication d'une copie accompagnant le rapport qui prend cette année la forme d'un corrigé.

Réponse de Mr Perrot en l'absence de Mme Armand : peu de réclamations finalement, les candidats surpris doivent demander à voir leur copie. Evolution de l'épreuve : on confirme la réduction du volume du texte et du résumé (Texte de 1200 mots à résumer en 200 mots / TSI : 1000 mots >>>150 mots) et en TSI une problématique de dissertation plus délimitée au lieu d'une question très ouverte. Les remarques seront transmises à Mme Armand à qui on demandera de sélectionner une copie .

Remarque : une réflexion est en cours pour faire évoluer les épreuves du concours. Parmi les pistes évoquées : la pluridisciplinarité, dans trois ans de nouveaux programmes de CPGE (en sciences) ? Recherche d'une nouvelle organisation pour le concours 2011, qui serait communiquée avant les oraux de cette année, pour une plus grande lisibilité lors des inscriptions, et une amélioration éventuelle des conditions financières. Dès cette année tous les centres d'écrit parisiens sont regroupés à Vincennes (à l'exception des TSI qui n'ont pas les mêmes horaires). L'école est attentive aux questions d'organisation matérielle pour les candidats.

Compte-rendu de M Such

Compte-rendu de la réunion du bureau de l'UPLS du 17 mars 2010

Présents : Sandrine Costa-Colin, Jean Duchesne, Brigitte Duconseille, Véronique Marimpouy, Marie-Elisabeth Milhet, Jean-Michel Pannecoucke, Philippe Pilato, Danielle Réal, Christophe Replinger, Annie Wyss, Geneviève Solana-Chanson.

Excusés : Eliane Baudiffier, Véronique Guérin, Muriel Such, Catherine Taconet, Michel Thébault.

Ordre du jour :

La commission Amont et la réflexion propre aux compétences en langues.

- questions internes**
- questions diverses**

Présentation des travaux en cours au sein de la commission Amont . Sandrine Costa, Philippe Pilato, Rémy Boulard

Le groupe de travail « compétences » s'est réuni en début d'après-midi à Agro-Paris Tech. Il s'agit d'une livraison « à chaud ». Plusieurs intervenants ont présenté le fruit de leur recherche sur le travail par compétences dans les écoles. Pour les langues, sont mises en avant les approches des Ecoles par compétences. On note le fonctionnement spécifique de celles qui reposent sur un recrutement post-bac. Leur pédagogie est adaptée ; c'est le cas par exemple des INSA.

Un intervenant a précisé ce que recouvrait la notion de « professionnalisation » et évoquée avec les perspectives de l'utilisation dans un contexte professionnel, caractéristique des pays anglo-saxons les « learning outcomes », qui se déclinent en :

-vocational education, davantage exploité par des écoles spécifiques, en lien avec le métier visé,

-professional education , plus lié aux écoles de type généraliste et axé sur la culture , assorti parfois d'un code déontologique.

Deux grandes familles de compétences s'en dégagent :

- Accomplir des tâches et savoir combiner des compétences,
- Associer compétences cognitives et compétences transversales (présentes dans d'autres disciplines, le français par exemple)

Le rapport du travail de Mme Simpson (représentant l'anglais à l'APHEC-association des professeurs de classes préparatoires au Haut Enseignement commercial) est ensuite évoqué. Il apparaît un certain nombre de facteurs qui selon elle, peuvent expliquer les différences de niveau constatée en langue auprès des candidats aux concours :

La présence d'un circuit à double vitesse, en amont des CPGE ou de l'enseignement supérieur, qui concerne une minorité d'élèves, plus performants car bénéficiant d'horaires renforcés ou de cours de langues spécifique dispensés par

- un enseignant étranger chargé d'un groupe classe rémunéré par les parents ou le pays d'origine,
- dans le cadre de filières européennes et internationales.

Le cadre européen des compétences en langues obéit à une architecture reposant sur la traduction et des exercices d'essai. La question des oraux aux concours est soulevée.

La question de l'ouverture sociale et de la démocratisation des CPGE sera plus spécifiquement à l'ordre du jour lors des prochaines séances de la commission Amont, quatre Inspecteurs Généraux étant chargés de rendre un rapport sur la question d'ici juin.

Questions internes à l'UPLS

Trois points sont d'abord évoqués : les gestions du fichier, le site et sa présentation, le bulletin.

a) La gestion du fichier. Chacun doit veiller à l'actualisation de son adhésion et à la mise à jour de sa cotisation. En raison d'un dysfonctionnement ponctuel des services postaux, un certain nombre de lettres contenant des chèques d'adhésion n'ont pu parvenir à Jean-Michel Pannecoucke entre la mi-janvier et la mi-février. Il est souhaitable que les adhérents qui s'étonnent que leur chèque n'ait pas été débité se mettent en contact avec JM Pannecoucke.

Le changement des dates d'adhésion est mis en discussion avec des propositions pour que l'adhésion soit en lien avec l'année scolaire, de septembre à septembre.

Il faudrait élargir le cercle des adhérents en établissant un contact avec les collègues récemment nommés et les CPGE avec lesquelles aucun lien n'a été établi jusqu'à présent, faute d'une connaissance réciproque préjudiciable pour tous.

b) Le site de l'UPLS est à remodeler et à reconfigurer à partir du cahier des charges existant. Une réunion se tiendra à cet égard la première semaine de mai.

Ce site doit être dynamisé et des pistes sont suggérées : création de bibliographies, échanges ou aspects pédagogiques, recherche de renseignements techniques, TICE...

c) Le bulletin « papier » perdure. Sa nécessité semble avérée.

Question diverses

Marie Elisabeth Milhet porte à notre connaissance le projet de programme 2010-2011 en Lettres - Philosophie qui sera articulé autour du thème : le Mal.

Œuvres :

- Shakespeare : Macbeth – GF traduction P-J Jouve
- Rousseau : « Emile ou De l'éducation » livre IV- Profession de foi du vicaire savoyard depuis « Mon enfant » jusqu'à « J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité ; mais sa

source est trop élevée : quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable ? C'est à elle à s'approcher »

- Giono : Les âmes fortes

Pour les ATS : Shakespeare et Rousseau

Bien entendu l'ensemble (thème, œuvres et édition) ne sera définitif qu'après sa publication au BO sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Pour 2010 -2011, une convention a été passée avec le lycée Saint-Louis pour les langues pour un travail sur l'oral et la présentation des concours/les TICE

L' UPLEGESS s'intéresse à la pédagogie des langues et la didactique au sein des écoles d'ingénieur. Et notamment à partir de pratiques audio- orales. Son congrès aura lieu fin mai et de représentants de l'UPLS y seront conviés.

La prochaine réunion du bureau aura lieu le 16 juin à 17 heures ; séance levée à 18h 30

Compte-rendu établi par G Chanson

1- annonces diverses : - Mme Dardelet

Après de nombreuses polémiques, le débat sur l'égalité des chances a pointé la complexité du problème, c'est-à-dire repositionnement dans le système global de l'école et de l'éducation dans son ensemble plutôt que d'envisager la problématique dans le cadre plus étroit des classes préparatoires des grandes écoles.

Le livre blanc a permis de remédier à une insuffisance de notre travail : nous n'avions pas su bien dire et rendre compte de notre expérience.

La convention a été jointe à la convocation : différentes pistes de travail sont inspirées par le groupe d'ouverture sociale pour élargir les actions.

Problèmes sur le différentiel de notes entre boursiers et non boursiers. Cela a donné lieu à des rencontres avec l'inspection générale dans le but de construire à partir des hypothèses et des pistes un mode d'évaluation satisfaisant. L'inspection générale est prête à collaborer avec nous pour l'étude d'un mode d'admission en classes préparatoires grandes écoles.

En effet on peut noter que se focaliser sur les indicateurs boursiers ce n'est pas forcément se focaliser sur les milieux modestes, nous mesurons les limites de ce mode d'identification.

À la disposition de tous la brochure et le CD-ROM pour le travail du GOS l'an passé

2 - intervention de M. CORRE, lycée Henri IV, classe préparatoire aux études supérieures,

ouverte depuis septembre 2006

mission d'évaluation en collaboration avec l'inspection générale en septembre 2009, ce rapport n'est pas public

Ouverture de la première classe en septembre 2006, dispositif expérimental. Cette classe a l'appui du recteur de Paris, elle est validée par le ministère et le label cordée de la réussite.

Mission : préparer à l'intégration, sorte de propédeutique pour élèves prometteurs mais en difficulté sociale. (Cf. Bordeaux et Marseille)

fonctionnement : 30 élèves par an, 114 élèves ont bénéficié de ce dispositif, recrutement post bac selon deux critères : premièrement le mérite (60 % de scientifiques -- 60 % de filles), deuxièmement milieu modeste (critères boursiers de l'enseignement supérieur - 60 % de fils d'ouvriers)

Origine géographique : pas d'établissements repérés pour son origine, ouverture nationale. 37 % des élèves viennent des banlieues, cinq ou six élèves des départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer.

10 élèves ont un projet littéraire, 10 élèves ont un projet scientifique et 10 élèves ont un projet d'études économiques. 600 candidats, tous ne sont pas éligibles (seulement les boursiers français, c'est-à-dire pas d'origine marocaine)

Entretien avec candidats par téléphone pour vérifier le projet la détermination.

Dispositif : cours communs avec les prépas de première année et cours spécifiques. Le tronc commun comprend : trois heures de français, trois heures de philo, trois heures de langues, une heure d'expression et de prise de parole plus des cours spécifiques par filière.

Encadrement par tuteurs : anciens étudiants, étudiants de première année des classes préparatoires.

Aide matérielle : partenariat avec le CROUS, le mécénat les fondations. Il s'agit d'un appoint financier en plus de la bourse garanti sur trois ans et le même pour tous.

Stages intensifs de langues en juin au British Council : 60 heures en 15 jours avec certification à la sortie

Parrainage de cadres d'entreprise qui suivent les élèves : stages d'une semaine en entreprise en fin d'année.

Bilan première promotion : en 2009 aux concours, sur les 28 élèves qui avaient suivi cette propédeutique, 16 sont admis (HEC, polytechnique, EDEC) tous les élèves ont été admis en classes préparatoires grandes écoles

objectif : faire réussir ces élèves

Trois quarts continuent à Henri IV en classes préparatoires grandes écoles sur les mêmes critères d'admission que les autres élèves. Tous les élèves ont été admis en classes préparatoires, l'appoint financier est acquis pour toutes les classes préparatoires du lycée et des autres établissements.

Résultats très positifs : cette classe impulse une dynamique à l'ensemble de l'établissement.

L'inspection générale est venue pour une évaluation, elle étudie la possibilité de transférabilité de l'expérience. Résultat : expériences difficilement transposables, constat des inégalités et des solutions possibles, il faut envisager globalement des solutions alternatives (encadrement lycée-collège, aménagement des rythmes scolaires). L'idéal serait de se passer de la classe préparatoire aux études supérieures.

- ⇒ questions : pourquoi quand on est fils de pauvres on doit faire une année de plus plutôt que d'intégrer avec une cinq - demi ?
- ⇒ réponse : aide financière

3 - M. Yves JAYET, INSA Lyon « diversité et réussite »

INSA existe depuis 50 ans, vocation rurale, transformer les paysans en ingénieurs, concerne l'ensemble de la chaîne éducative.

En 2009 ouverture à l'INSA du centre « diversité réussite » ouvert aux SI et sciences humaines.

Mission : élaborer des stratégies d'établissements, études sociologiques sur la diversité : lutter contre l'échec des filles en fin de première année, intégrer les sportifs de haut niveau et les handicapés, ouvrir aux élèves de bac technologique et bac professionnel, prendre en compte la diversité internationale et la diversité sociale, lutter contre l'autocensure.

Trois projets phares pour l'année prochaine :

- STI international
- micro environnement anglophone
- projet voile « équipage féminin)

renforcement des projets personnels par la prise en charge entre le secondaire et les classes préparatoires : écoles d'été, mentorat ingénieurs, tutorat

bilan : quatre cordées de la réussite, réussite académique comparable aux standards. 25 élèves par an, un mode d'admission égalitaire (les premiers dans chaque lycée)

financement : cordée de la réussite, région Rhône Alpes, conventions entreprises, fondation INSA.

4 - compte rendu les cordées de la réussite, M. Fraisse (?)

rappel 2009 : la convention C. G. E. s'engage à entrer dans les cordées.

Les préfetures de départements sont habilitées à signer les conventions avec les lycées.

100 établissements sont financés, 270 000 000 d'euros par cordée, cela inclut les crédits de la ville, les actions sont tournées **vers les quartiers en difficultés**
appel à projets 2010 : en 2011 250 cordées sont programmées contre 140 en 2010, cordées locales sous l'égide du rectorat , de la préfecture de région puis visa national en fin de procédure. Perspective : associer le ministère de la culture (non financeur) et l'éducation nationale (financeur)

- ⇒ questions : constat au rectorat de Rouen : la modification des critères financiers fait passer de 800 élèves à 50 qui répondent aux critères du fait du seul critère de quartier, or qu'advient-il des académies comme celle de Rouen à profil rural ?
- ⇒ réponse : le ministère de l'agriculture pourrait être sollicité comme partenaire financier

5 - les journées de l'excellence de la réussite académie de Paris : Sophie ATAL (?)

quatre événements janvier : trois cordées labellisées, un dispositif concernant l'université , une journée à Ulm : « tutorat et partenariat » => thèmes récurrents (difficultés liées à la sous-estimation de soi, logements...)

Journée à Claude Bernard : « place des femmes dans l'entreprise », prépa - plus

journée arts et métier Paris tec : « présentation des différentes filières et des différentes voies d'accès »

Maurice Ravel : échanges avec Paris-V Descartes

6 - bilans Académie de Rouen

Neuf cordées, neuf événements : portes ouvertes, tables rondes, forum des métiers avec les parents, journée dans le supérieur, mini forums dans les lycées.

7 - M. Lacarrière « les journées d'excellence »

bilan positif 140 lycées ont participé, 150 établissements d'enseignement supérieur

Problème des critères encore une fois envisagé selon les catégories socioprofessionnelles des parents : système trop compliqué et peu fiable, critères des bourses de l'enseignement supérieur semblent plus fiables.

- ⇒ questions sur la demande politique de 30 % de boursiers en supérieur
- ⇒ réponse : l'objectif est de 30 % de boursiers dans le supérieur et pas seulement dans les grandes écoles.
- ⇒ À l'université le taux de boursiers en niveau master est seulement de 22 %, **donc déperdition** . Finalement il est plus facile de faire de l'ouverture sociale pour les classes préparatoires que pour les universités grâce au système des cordées de la réussite. À l'université, difficultés d'accompagnement après l'entrée à l'université, **difficultés du suivi**

Compte –rendu de Myriam Cosnefroy

Commission AMONT 07.04 / 14h30 –17h15

1) Approbation CR de la réunion précédente

2) Evaluation des épreuves de concours : IGEN « missionnée » pour repérer d'éventuels biais sociaux ds les épreuves, avec la commission Amont (en l'occurrence H. Biauasser), et autres ministères (4 inspecteurs), ainsi que les présidents des concours .

1.a) première recherche : constats sur les moyennes d'épreuves, concours par concours, épreuve par épreuve sur trois ans : en débat, les concours préparent des tableaux sur le critère boursier ou non (même si ce critère est discutable), pour voir apparaître des épreuves discriminatoires.

b) soutien statistique du ministère de l'Enseignement Supérieur

2. procéder au même travail au niveau du bac (mais pb du travail sur des cohortes) pour confrontation

03.05 : premier bilan (conclusions à suivre)/ suite lors de la prochaine réunion AMONT (deux rencontres autour de cette évaluation prévues entre temps).

Interventions :

1. pb du travail sur des moyennes et non sur des rangs

2. complément par l'observation au niveau bac permettra de remarquer une évolution ou non

3. analyse en fac suggérée pour confrontation

4. concours ATS : résultats : « petit » écart à l'écrit d'un demi ou un écart type sur toutes épreuves (!!). L'oral inverse la tendance.

5. années prises en compte : 2007-8-9 >>> pb des boursiers taux 0, c'est la période de changement d'attribution des bourses.

3) Présentation UPSTI (Hervé RIOU)(créée en 1981) : 500 professeurs (= 70%), 85% des lycées. Site : cours et exercices en ligne, infos sur les nouveautés ds la discipline (scientifique et pédagogiques (ex TICE)), et colloque annuel pour la discipline et en liaison avec l'industrie (lieux de colloque très variés, alternance annuelle paris / province), visites de Grandes Ecoles.

4) Réforme 95 :

a) Prépas commerciales : collecte de renseignements variés, en cours d'analyse, mais déjà chemin tracé par 95 a été bien suivi, ensemble assez réussi, reste à œuvrer pour l'ouverture sociale et peut-être réforme de « certaines voies » . Bilan effectué, attente de la réforme des lycées pour une approche plus prospective. Réflexion aussi sur le taux d'intégration, le nombre des candidats augmentant, et le nombre des collés aussi.

b) H. Biauasser : collecte des travaux des différentes commissions, lettres et langues : Anne Armand a rendu un mémoire. Pb en langues vivantes désaccord important au sein des écoles sur ce qu'elles attendent des langues. En Français, les écoles sont « conservatrices »(on ne dira pas « satisfaites »), donc si évolution il doit y avoir ce sera par le biais de l'ouverture sociale (cf mission présentée en 1.) . Mr LOWYS estime qu'il faudrait se réunir bien davantage.

c) PCSI : Physique / Chimie / SI (5 réunions) : structure du questionnaire : diversité du recrutement ; contenus et compétences ds les trois disciplines (questions en termes de compétences en physique et chimie)

24 écoles ont répondu = 6000 élèves / 5 écoles = 50 % des élèves

- diversité d'origine considérée comme une richesse (parfois dispositifs d'accompagnement)
- profil des internationaux : force et faiblesse de chaque profil
- PCSIcontenus : écoles satisfaites / quelques ajouts suggérés / programmes adaptés aux formations GE
- PC :compétences : nettement moins de satisfaction, écoles veulent voir développer en CPGE (notamment argumenter sur le choix et la validité d'un modèle, communiquer des résultats – commenter la validité et comparer à des modèles)
- SI : une école sur deux dit connaître les programmes, 1 sur 5 en tient compte ; partie analyse à développer, ainsi que mise en œuvre.
- Formation générale : globalement, écoles satisfaites ; mais solidité des connaissances peut-être à revoir pour qu'elles puissent être mises en œuvre.
- Les écoles ne valorisent pas les compétences expérimentales en tant que telles

Bilan : la diversité des recrutements et les difficultés qui en naissent fait suggérer un socle commun au cours de tout ou partie de la sup. Satisfaction réelle des écoles, mais nécessité de travailler en termes de compétences >>> revoir les programmes selon cette approche, et donc de revoir les épreuves pour qu'elles évaluent une compréhension « de fond » et pas seulement une connaissance.

Interventions :

- pourquoi pas d'interrogation sur les maths en filière BCPST ? peu ou pas touchée par la réforme en maths
- sentiment de passer à côté de certains talents ds les écoles (sentiment moyennement représenté ds les écoles, 52%) >>> à méditer en termes d'ouverture sociale
- N. Perrot : compétences doivent être explicites et explicitées ; mission d'ouverture sociale de L'IGEN : effet de seuil lors des inscriptions aux écrits pour les boursiers, outre le pb de l'organisation des oraux et des frais engagés.
- Pb de répartition hommes – femmes , assez révélateur, pas ou peu abordé. Aussi révélateur, voire plus que les boursiers.>>> Prochaine réunion : proposition de rapport par H. Biauxser

5) Relevés de conclusions des différents groupes :

A) **Groupe compétences** : rappel des objectifs (bilan et propositions) en 9 séances de 3h, 105 personnes représentant toutes les instances. Rapport remis en sept 2010, tous les CR en ligne pour les participants sur le site INT-Evry.

- Rappel des définitions de compétences , et de l'importance de prévoir en amont les moyens d'évaluer lesdites compétences. Embrouillamini digne de *La leçon* sur les termes utilisés.
- Expliciter les compétences et les notions ds les programmes
- Diversité des pratiques en CPGE qui vient d'abord de la diversité des programmes (rédigés ou pas en termes de compétences) Pour les langues, existence d'un cadre

européen (= le document que présentent les élèves étrangers) sur lequel les professeurs s'appuient.

- Diversité des approches ds les écoles Conclusion et rapport final le 12.05
-
- **B) groupe écoles Post Bac** : les écoles ne se sont guère manifestées, à relancer. Stage de 3^e et de 2de à faciliter. Réforme des lycées à suivre.
- **C)Réforme du lycée :Réforme filières STI – STL** : renforcement enseignement général, orientation plus progressive et réversible. 4 séries qui vont recueillir les anciennes . Flottement sur la mise en place concrète de la réforme.
- **D) Groupe filières technologiques** : rien de nouveau à part la recherche de nouveaux animateurs (C. IZAC devenue inspectrice et C Margaria trop occupé par ailleurs)
- Tous rapports d'activité et de conclusions à venir.

Compte-rendu de Muriel Such

UPLS
Lycée ROOSEVELT 10 Rue du Président Roosevelt
51100 REIMS

UPS
3 rue de l'École polytechnique
75005 Paris

UPSTI
Lycée CHAPTAL 45 Boulevard des Batignolles
75008 PARIS



Objet : fermeture d'une classe de PCSI au lycée Aristide Briand d'ÉVREUX.

Madame le Recteur,

Les associations que nous avons l'honneur de présider regroupent la quasi-totalité des professeurs enseignant en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques.

Nous avons appris que vous envisagiez la fermeture d'une des deux classes de PCSI du lycée Aristide Briand d'Évreux au seul motif que la structure serait surdimensionnée par rapport à la demande ébroïcienne. Or actuellement il y a 56 étudiants dans ces classes et la moyenne des effectifs sur les trois dernières années est de 60. Fermer une classe reviendrait à limiter l'offre à 48 et aggraverait les conditions pédagogiques, qui sont pourtant un facteur de réussite dans des classes de proximité. Cette fermeture apparaîtrait donc incompréhensible.

Par ailleurs, le lycée Aristide Briand est impliqué dans une Cordée de la réussite, présente un taux de 30% de boursiers et est le seul lycée à CPGE de l'Eure. Une telle fermeture irait à l'encontre de la politique initiée nationalement pour favoriser l'insertion de jeunes méritants dans des structures d'excellence et leur permettre d'accéder aux formations d'ingénieurs.

Devant de telles analyses, nous vous demandons de bien vouloir surseoir à cette fermeture que rien ne justifierait.

Nous vous prions de croire, Madame le Recteur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Rémy BOULARD
Président de l'UPLS

Bruno JEAUFFROY
Président de l'UPS

Hervé RIOU
Président de l'UPSTI

Information courant mars .Nous avons reçu une réponse de la part de Mme le Recteur : la classe de PCSI sera maintenue pour l 'année 2010-2011.



BULLETIN D'ADHÉSION 2010

du 1.1.2010 au 31.12.2010

[si vous n'avez pas encore envoyé votre cotisation pour 2010]

ou au 31.12.2011 pour les nouveaux adhérents

Nouvel adhérent

Renouvellement

NOUVEAUX ADHÉRENTS	Compléter toutes les rubriques.
RENOUVELLEMENT	Mentionner obligatoirement nom, prénom, discipline.
D'ADHÉSION	Rubriques 1 à 4 : si rien n'a changé, cocher la case "sans changement"

DISCIPLINE : allemand anglais arabe espagnol
 français italien philosophie russe

NOM : Mme Mlle M.

PRÉNOM :

1 sans changement

ADRESSE PERSONNELLE

.....

 CODE POSTAL VILLE
 PAYS (si autre que la France) TÉLÉPHONE

E-MAIL [important]

2 sans changement

SERVICE EN CLASSES PRÉPARATOIRES (Nombre d'heures)

	Lettres	LV 1	LV 2		Lettres	LV 1	LV 2
MP/PC/PSI 1ère année				SCI 2			
MP/PC/PSI 2 ^{ème} année				ECO 1			
BCPST 1 ^{ère} année				ECO 2			
BCPST 2 ^{ème} année				HK			
PTSI				K			
PT				IEP			
ATS				ENS Cachan			
SCI 1				TPC			

3 sans changement

SITUATION ADMINISTRATIVE

GRADE..... ÉCHELON : HORS CLASSE CHAIRE SUPÉRIEURE
 DATE DE NAISSANCE ANCIENNETÉ A LA RENTRÉE 2009

4 sans changement

ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE

NOMACADÉMIE.....

5

COTISATIONS

Adhésion à l'UPLS et abonnement à ses publications pour un an : 30 € (Retraités : 15 €) ou
 j'adhère également à l'APHEC et/ou à l'APPLS : ma cotisation est ramenée à 20 €.

Veuillez adresser au Trésorier le bulletin rempli ET le chèque à l'ordre de UPLS:

Jean-Michel Pannecoucke, UPLS, 51, avenue de l'Amiral Courbet, 59130 LAMBERSART

Autorisation de transmission des données personnelles à des tiers : oui non

DATE : **SIGNATURE :**

